Rawdon
Forte de sa diversité

RÈGLEMENTS DU PARC DE PLANCHE À ROULETTES

Heures d'ouverture : 8 h à 22 h

TOUT MANQUEMENT À L'UN OU L'AUTRE DE CES RÈGLEMENTS ENTRAÎNERA L'EXPULSION DU SITE

- Ce parc est réservé exclusivement à la pratique de la planche à roulettes, trottinette et patins à roues alignées;
- Il est interdit de fréquenter le parc hors des heures d'ouverture;
- La supervision d'un adulte est obligatoire pour tout jeune âgé de 10 ans et moins;
- Le port du casque protecteur est obligatoire en tout temps;
- Le port de protection pour les genoux, les coudes et les poignets est fortement recommandé;
- Assurez-vous d'utiliser un équipement de qualité, en bon état et adapté à votre taille;
- Les usagers s'engagent à adopter un comportement prudent et respectueux envers autrui et leur environnement;
- Un seul utilisateur est autorisé par module à la fois;
- Il est interdit d'utiliser les modules lorsque la surface est mouillée;
- Les usagers doivent respecter le site, le tenir propre et maintenir les modules libres de tout objet;
- Les graffitis sont interdits;
- Il est interdit de fumer dans le parc;
- Il est interdit de consommer de la drogue ou de l'alcool dans le parc ou de le fréquenter sous l'effet de l'alcool ou de la drogue;
- Les contenants de verre sont interdits;
- Les véhicules moteurs, ainsi que les animaux sont interdits;
- Il est interdit de déneigner le parcours avec du sel, de la machinerie ou des outils de métal.

Parc sans aucune surveillance aux risques et périls des usagers. Les usagers acceptent les risques liés à la pratique des activités du parc et en assument l'entièreresponsabilité, à l'exonération complète de la municipalité.

Prévenir les accidents, c'est l'affaire de tous!

Si vous constatez des dommages sur les installations, communiquez immédiatement avec le Service des loisirs et de la culture
450 834-2596, poste 7160